

**Complément d'avis n°2019/07-04
relatif à l'accréditation de l'Ecole nationale supérieure
Mines-Télécom Lille Douai
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'avis n°2019/07-04 concernant l'Ecole nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, portant sur la prise en compte de l'ensemble des recommandations.

- Vu la note de synthèse établie par Elisabeth Lavigne, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 11 mai 2021,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte favorablement du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 11 mai 2021.



La Présidente,
Elisabeth Crépon